

DATE À RETENIR

Conseil des maires, le 27 novembre

ÉVÉNEMENTS

- Marché de Noël L'Érable-Arthabaska, les 23-24-30 novembre et 1er décembre, à la Jardinerie Fortier
- Exposition *Les couleurs d'Arel*, jusqu'au 31 décembre, bibliothèque Madeleine-Bélanger (Princeville)
- Exposition collective *Racines*, jusqu'au 7 janvier, Carrefour de L'Érable (Plessisville)

À CONSULTER

-  Les actifs, c'est quoi et pourquoi les gérer?
-  Guide de prévention des incendies

UNE TARIFICATION AU PARC RÉGIONAL DES GRANDES-COULÉES

La tarification entrera en vigueur à partir du **2 décembre 2024**. Ainsi, grâce à la contribution des utilisateurs, le parc pourra continuer à offrir une expérience nature extraordinaire.

- Les frais d'entrée demeurent accessibles : 5 \$ pour les résidents de la MRC de L'Érable et 9 \$ pour les non-résidents.
- Des cartes annuelles et des forfaits famille seront offerts.
- L'accès pour les moins de 13 ans demeurera gratuit.
- L'achat des billets se fera en libre-service à l'aide d'un code QR ou d'une boîte d'autoperception.

Depuis son ouverture, en 2011, le parc a pu fonctionner et se développer grâce à des revenus accumulés provenant de l'aménagement des terres publiques et à l'obtention de subventions.

INFO : parcdesgrandescoulees.com/tarification

EMPLOI

- Conseiller aux entreprises - volet transformation numérique, commerces et services
- Ingénieur civil - chargé de projet

INFO : www.erable.ca/emplois

SÉCURITÉ INCENDIE : PRINCEVILLE SE JOINT AU SSIRÉ

Dans un contexte de développement régional et du maintien d'une qualité de services aux citoyens, la Ville de Princeville se joindra au Service de sécurité incendie régional de L'Érable (SSIRÉ) d'ici la fin de l'année 2024.

Dans sa décision, la Ville a réalisé une réflexion approfondie sur les exigences croissantes en matière de sécurité incendie, en tenant compte des réalités financières de la population de 6500 habitants, tout en visant à renforcer la qualité des services offerts aux citoyens.

Le conseil de la MRC de L'Érable a accueilli favorablement l'intention de regroupement avec le Service incendie de Princeville qualifiant le « nouveau service » de véritable service de sécurité incendie régional.

- La couverture incendie restera intacte.
- Les équipes commenceront à travailler ensemble dès le mois de novembre.
- Près de 120 pompiers sont désormais réunis pour desservir les 10 municipalités.
- Le SSIRÉ se distinguera désormais à l'échelle du Québec.

www.erable.ca/nouvelles, le 22 octobre 2024

NOUVEAU FONDS POUR LES ENTREPRISES

— Le Fonds local d'investissement Impulsio vient soutenir la croissance et favoriser les projets de développement des entreprises de L'Érable. Il est dédié aux entreprises manufacturières, agroalimentaires, touristiques et les entreprises de services œuvrant auprès du secteur manufacturier.

Le nouvel outil financier vise les entreprises d'impact en bonne santé financière. Il peut financer jusqu'à 250 000 \$ par projet incluant un prêt FLS.

Appel à toutes les entreprises

Outre le Fonds local d'investissement, plusieurs autres leviers financiers sont disponibles pour les entreprises : jeunes promoteurs, relèvement, développement durable, économie sociale.

Contact : Étienne Drainville
Conseiller principal aux entreprises
819 362-2333 poste 1224
edrainville@erable.ca

www.erable.ca/nouvelles, le 17 octobre 2024

POTENTIELS PROJETS ÉOLIENS : DES ENTREPRISES S'INTÉRESSENT À L'ÉRABLE

— Un travail de prospection est actuellement réalisé par deux promoteurs éoliens, Boralex et Innergex, en prévision des opportunités liées à la demande énergétique du Québec.

Les deux entreprises sont à une première étape de validation. Boralex réalise des approches auprès de propriétaires de terres d'Inverness dans L'Érable et de Thetford Mines, Saint-Jean-de-Brébeuf et Saint-Adrien-d'Irlande, dans la MRC des Appalaches.

Innergex souhaite aussi documenter un potentiel projet en vérifiant l'intérêt de propriétaires de Saint-Pierre-Baptiste, Inverness et Laurierville.

Trois MRC (L'Érable, Appalaches, Lotbinière) ont créé le Connectif des sommets afin que les communautés soient représentées et tirent des bénéfices concrets d'éventuels projets éoliens sur leur territoire.